

SEP

Une solution pour valoriser davantage les déchets

Depuis plusieurs mois, et ce n'est pas fini car le problème va devenir de plus en plus crucial, on parle beaucoup des déchets. Qu'en faire, dans une société de consommation galopante ? De nouveaux acteurs, novateurs de surcroît, voient le jour. Exemple : la SEP à Sées.

Dans ce monde particulier des déchets, il y a les grosses boîtes : Suez, Vivendi, Séché... Dans ce secteur également, l'heure est à la concentration. Et puis il est des petites entreprises comme la SEP, créée par Thibault Pelleray et Bertrand Penlaë.

Deux jeunes qui ont fait la «une» de l'Orne hebdo en décembre dernier. Six mois après, nous sommes retournés à Sées, là où ils ont créé une plate-forme de valorisation des déchets.

«Nous commençons à prendre notre rythme de croisière», souligne Bertrand Penlaë, en regardant cette plate-forme qui a belle allure. Un espace aéré avec «de la place pour travailler».

Que fait la SEP ? La moitié de l'activité consiste à valoriser les déchets verts (produits de la tonte, branchages, feuilles mortes...), apportés par des professionnels (paysagistes, pépiniéristes, horticulteurs), des collectivités locales, etc. Les particuliers ne sont pas concernés : ils se dirigent vers une déchetterie, sauf s'ils ont arraché toute une haie...

Ensuite, un bon tiers est constitué des déchets inertes (gravats, béton...). Le reste, c'est du bois (palettes, chutes issues des scieries...).

Ce que ça devient

Que deviennent ces déchets ?

Les déchets verts sont transformés en compost : ils sont passés dans un

broyeur, retournés à plusieurs reprises, éventuellement arrosés, puis passés au crible. L'opération dure six mois environ : la première mouture est attendue pour octobre. Le compost peut être récupéré par ceux qui ont apporté les déchets verts.

Les déchets inertes vont servir de remblai sur place. Demain, concasés, ils pourront être utilisés sur les chantiers routiers.

Enfin, le bois va alimenter les

chaudières qui fonctionnent avec cette énergie. Les moins bons produits (contreplaqué par exemple) vont être transformés en pâte à papier.

Valorisation des... produits

Pour l'heure, la SEP travaille déjà avec le Smirtom (1) du Merlerault, la Communauté urbaine d'Alençon et des professionnels. Et elle noue des partenariats. À commencer par le

Lycée agricole de Sées qui va pouvoir exploiter un coin de la plate-forme en procédant à «des essais de culture avec notre compost». De même, il existe un projet de valorisation des copeaux de bois destinés à la chaudière en projet.

En outre, la SEP entend, toujours avec ce lycée, valoriser les déchets fermentescibles, tels les épluchures de pommes de terre, qui prennent la direction des «décharges» alors

qu'ils pourraient être transformés, eux aussi, en compost. Un sujet qui rejoint la préoccupation exprimée dans notre dernière édition. On pourrait imaginer cette valorisation menée avec des cantines, des restaurants...

Six mois après l'ouverture, «nous suivons le tableau de marche», confie B. Penlaë. Et dans un monde où l'écologie et la réglementation poussent à recycler, la SEP, petit poucet chez les géants, peut tirer son épingle du jeu (très sérieux) qui consiste à valoriser les déchets. Mais Bertrand Penlaë préfère parler de «centre de valorisation des produits».

Un centre dont l'implantation avait suscité quelques réticences, aujourd'hui enfouies.

JMF

Nota. La SEP dispose d'un parc de vingt bennes (de 10 à 30 m³) qu'elle met à la disposition des collectivités, des entreprises et des particuliers pour l'enlèvement des déchets (gravats, déchets verts, encombrants...). Pour le particulier, la SEP intervient notamment de travaux et de déménagements. La location se fait au mois, à la semaine ou à la journée. Tél./fax : 02 33 27 79 72 ou 06 87 92 42 17 ou www.sep-environnement.com

(1) Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères.